LES SERVICES D'ÉTABLISSEMENT EN MILIEU RURAL DANS L'OUEST CANADIEN : INVENTAIRE ET ÉVALUATION DES OPPORTUNITÉS

Rachael Noelle Pettigrew (Ph. D.) vit à Calgary, en Alberta. Après 12 ans à l'Université du Manitoba, Pettigrew enseigne maintenant à la Bissett School of Business de l'Université Mount Royal. Dre Pettigrew s'implique activement dans la recherche portant sur la conciliation de la vie professionnelle et de la vie personnelle et s'intéresse particulièrement à la culture organisationnelle, au genre et aux politiques axées sur la famille. Plus précisément, ses recherches actuelles portent sur la diversité en milieu de travail et sont axées sur l'immigration, l'expérience des nouveaux arrivants au Canada et sur le rôle de l'employeur lors du processus d'établissement des nouveaux arrivants.

William (Bill) Ashton (Ph. D.) est le directeur du Rural Development Institute de l'Université de Brandon. Ses recherches étant fortement axées sur les politiques publiques, Bill s'est impliqué sur divers projets touchant à l'immigration en milieu rural et aux communautés d'accueil en milieu rural. Bill a dirigé plusieurs projets de recherche appliquée liés à l'établissement, à la rétention d'immigrants et à l'intégration. Il s'implique auprès de différents organismes communautaires, il fait notamment partie du conseil d'administration de la Community Futures Westman qui dessert le sud-ouest du Manitoba, et s'implique auprès d'autres organismes voués au développement économique, social et environnemental. Il a su allier l'enseignement universitaire, la recherche appliquée et l'analyse des politiques dans les divers postes qu'il a tenus à travers le Canada.

Eleni Galatsanou est titulaire d'un diplôme universitaire en mathématiques avec une spécialisation en statistique et recherche opérationnelle de l'Université Aristote de Thessalonique, en Grèce, et d'une maîtrise en mathématiques financières de l'Université d'Édimbourg et de l'Université Heriot Watt, au Royaume-Uni. Après neuf ans d'expérience dans le secteur des services financiers, Eleni s'est joint au Rural Development Institute au mois d'octobre 2013. Depuis, elle a travaillé comme coordonnatrice de recherches et de projets sur une gamme de projets de recherche sur des sujets variés allant du développement économique et communautaire à l'immigration et la recherche en innovation. Eleni s'intéresse particulièrement aux projets d'analyse quantitative et à la recherche sur l'immigration.

De plus en plus d'immigrants choisissent de s'installer dans les régions rurales du Canada, mais nous en savons très peu sur les services d'établissement qui sont mis à leur disposition. Nous avons mené des études de cas dans 29 communautés rurales en Colombie-Britannique, en Alberta, en Saskatchewan et au Manitoba dans le but d'identifier les services disponibles et les potentielles lacunes dans la prestation de ces services. Il est nécessaire d'étendre la prestation de services d'établissement en milieu rural afin de répondre aux besoins actuels et futurs des nouveaux arrivants dans les régions rurales de l'Ouest canadien. Nos résultats de recherche suggèrent que les services d'établissement actuellement en place doivent être offerts plus fréquemment, de façon plus générale dans les régions géographiques spécifiques, qu'ils doivent être offerts aux nouveaux arrivants qui sont actuellement inadmissibles à ces services, et qu'ils devraient être étendus afin d'inclure un plus large éventail de services, y compris l'intégration des nouveaux arrivants dans la communauté.

Au cours des dernières années, les communautés rurales de l'Ouest canadien ont connu une augmentation du nombre de nouveaux arrivants s'installant dans leurs communautés (Citoyenneté et Immigration Canada [CIC], 2015). L'augmentation de la population des nouveaux arrivants dans les régions rurales peut contribuer à la croissance économique et peut aider à compenser au déclin de la population provoquée par l'émigration (Newbold, 2011) ; cependant, l'influx de nouveaux arrivants peut également mettre à rude épreuve les services d'établissement pour nouveaux arrivants déjà limités et l'infrastructure de la communauté (Moss, Bucklaschuck et Annis, 2010). Les nouveaux arrivants sont une composante fondamentale de la vitalité économique des communautés éloignées ou de tailles plus petites ; cependant, relativement peu de recherches se sont penchées sur les services d'établissement offerts dans ces collectivités de l'Ouest canadien. Quels types de soutien sont offerts aux nouveaux arrivants dans les collectivités rurales de l'Ouest canadien ? Quels sont les services disponibles en ce moment et existe-t-il des lacunes notables dans les services d'établissement disponibles ? Faciliter l'établissement des nouveaux arrivants améliore le bien-être de la communauté et diminue la propension des nouveaux arrivants de quitter leurs communautés rurales d'accueil vers les grands centres métropolitains où les services sont plus facilement accessibles (Moss, Bucklaschuck et Annis, 2010 ; Krahn, Derwing et Abu-Laban, 2005). Notre recherche fait l'évaluation des services d'établissement disponibles et cerne les lacunes potentielles dans les communautés rurales de l'Ouest desservies par CIC, notamment au Manitoba (MB), en Saskatchewan (SK), en Alberta (AB), et en Colombie-Britannique (BC).

CONTEXTE

Entre 2004 et 2013, plus de 130 000 résidents permanents se sont installés dans les centres non urbains (CIC, 2015), un changement motivé par de meilleures possibilités économiques et la réunification des familles (Ashton, Pettigrew, et Galastanou, 2015 ; Frideres, 2006). Cette population croissante de nouveaux arrivants est aussi de plus en plus diversifiée pour ce qui en est de leurs pays d'origine et de leurs origines ethnoculturels. De plus, certaines petites communautés ont accueilli un nombre important de nouveaux arrivants proportionnellement à leur taille, ce qui peut avoir une incidence importante sur leurs infrastructures (par exemple sur le logement et les services de garde des enfants) et leurs services d'établissement (Moss, Bucklaschuck et Annis, 2010). Ainsi, la réussite du processus d'établissement et d'intégration des nouveaux arrivants est encore plus cruciale pour le bien-être de ces communautés. L'établissement des nouveaux arrivants comprend, mais ne se limite pas, à l'emploi, au logement et à la formation linguistique. Il est indispensable que des services d'établissement soient accessibles, particulièrement dans les petites collectivités rurales, si ces communautés veulent attirer, intégrer et retenir des nouveaux arrivants (Derwing et Krahn, 2008 ; Krahn, Derwing et Abu-Laban, 2005).

OBJECTIF

Compte tenu de nos connaissances lacunaires pour ce qui en est des services d'établissement en milieu rural et de l'augmentation des nouveaux arrivants dans les régions rurales de l'Ouest canadien (c.-à-d en BC, AB, SK, MB) (CIC, 2015), cette recherche visait à faire un inventaire des services d'établissement offerts dans l'Ouest canadien et à identifier les lacunes et les opportunités potentielles. Dans notre recherche, le terme « nouvel arrivant » renvoie à une personne qui est un résident permanent, un réfugié, un demandeur d'asile, un travailleur étranger temporaire, un citoyen naturalisé ou un étudiant international et qui vit au Canada depuis cinq ans ou moins. Au Canada, CIC offre un financement aux fournisseurs de services d'établissement (FS) afin que ceux-ci viennent en aide aux nouveaux arrivants lors de leur établissement au Canada (Richmond et Shield, 2005). Les nouveaux arrivants sont des résidents permanents et des réfugiés qui sont admissibles à des services d'établissement financé par CIC. Par conséquent, les travailleurs étrangers temporaires, les demandeurs d'asile, les citoyens naturalisés et les étudiants étrangers ne sont pas admissibles aux services d'établissement financés par CIC. Les FS peuvent offrir des services à ces groupes s'ils disposent d'un financement supplémentaire obtenu auprès des gouvernements provinciaux ou territoriaux ou s'ils ont d'autres sources de revenus (par exemple de la part d'ONG ou du secteur privé). Cette recherche se penche sur la disponibilité des services d'établissement, quelle que soit leur source de financement, mais ne vise pas à être exhaustive. Au lieu de cela, cette recherche dresse un tableau du paysage des services d'établissement dans des communautés rurales spécifiques des quatre provinces de l'Ouest.

MÉTHODE

La présente étude fait partie d'un plus grand projet sur les services d'établissement offerts aux immigrants dans les régions de l'Ouest canadien desservies par CIC (*Immigration Settlement Services and Gaps in CIC's Western Region*) et a été financée par CIC par l'entremise de l'organisme Immigration Research West de l'Université du Manitoba et a été gérée par le Rural Development Institute (RDI) de l'Université de Brandon, Canada (Ashton, Pettigrew et Galatsanou, 2015). Cette recherche, qui a touché à un éventail plus large de sujets, a été menée en collaboration avec les chercheurs principaux des quatre provinces de l'Ouest ; Dr Miu Chung Yan (Université de la Colombie-Britannique) ; Dre Anna Kirova (Université de l'Alberta) ; Dr Joe Garcea (Université de la Saskatchewan) ; Dr Lori Wilkinson (Université du Manitoba) ; et le Dr Bill

Ashton (RDI, Université de Brandon). Afin de superviser le projet, une structure de gouvernance a été créée et était composée d'un comité consultatif principal et de quatre sous-comités consultatifs provinciaux ; sur chaque comité siégeaient des représentants provenant de divers paliers de gouvernement, de CIC, des organismes-cadres en services d'établissement et des FS de chaque province.

ÉCHANTILLON

Le comité consultatif a déterminé un nombre cible de communautés qui devait être consulté lors de l'échantillonnage ; le nombre de collectivités qui devait être consulté était proportionnel au nombre de nouveaux arrivants que chaque province reçoit annuellement. Les communautés spécifiques ont ensuite été choisies par les comités consultatifs provinciaux selon les critères suivants : la communauté reçoit des nouveaux arrivants, possède au moins un FS financé par CIC, se trouve en milieu rural et est d'une petite taille, et ne fait pas partie d'un partenariat local pour l'immigration ; ces communautés devaient également être dispersées à travers la province et posséder des populations de tailles diverses. Dans certains cas, certaines petites villes ont été regroupées en une seule région en raison de leur proximité (par exemple, Terrasse, Kitimat et Smithers en Colombie-Britannique). En Saskatchewan, les services d'établissement sont offerts à travers Gateways (c.-à-d. des réseaux de services régionaux) ; donc, nous avons échantillonné nos communautés en Saskatchewan selon les régions définies par Gateway.

Notre échantillon est composé de vingt-neuf collectivités de l'Ouest canadien, dont dix de la Colombie-Britannique, huit de l'Alberta, cinq de la Saskatchewan et six communautés au Manitoba. Le tableau 1 répertorie le nombre de participants par communauté. Notre intention lors de l'échantillonnage était de maximiser la diversité de l'échantillon ; par conséquent, les collectivités varient en taille, allant de plus de 1700 individus à Arborg-Ashern (MB) à plus de 104 000 à Langley en Colombie-Britannique. Selon le recensement de 2011, la population totale des 29 collectivités de notre échantillon était de 1 191 228 parmi lesquels se retrouvent 37 330 résidents permanents ayant été accueillis entre 2009 et 2013 (CIC, 2015). Le nombre de nouveaux arrivants variait de 88 à Virden, MB à plus de 4300 à Brandon, MB entre 2009 à 2013 (CIC, 2015) ; la proportion de nouveaux arrivants est plus importante dans les petites communautés (par exemple, les nouveaux arrivants représentent 24 % de la population à Neepawa, MB). Notre étude a été réalisée par un échantillon de commodité ; les 147 hauts fonctionnaires des FS ont mené des entrevues téléphoniques et ont questionné les nouveaux arrivants à propos des services d'établissement de leur communauté, s'intéressant en particulier à la disponibilité des services, aux lacunes dans ces services et aux besoins des nouveaux arrivants. Les entrevues ont été réalisées par l'organisme-cadre de chaque province au cours de l'automne de 2014. Nous avons inclus parmi nos participants un éventail plus large de fournisseurs de services, allant de FS financés par CIC qui s'occupent principalement des nouveaux arrivants aux organisations dont le mandat principal n'est pas nécessairement la prestation de services aux nouveaux arrivants (par exemple les églises, les bibliothèques, les organisations multiculturelles). Les participants et les autres intervenants communautaires en immigration ont eu l'occasion de fournir leurs commentaires quant à l'exactitude et à la validité du rapport du projet et ces commentaires ont ensuite été incorporés dans le rapport (voir tableau 1).

SERVICES D'ÉTABLISSEMENT ET LACUNES

Le but de cette recherche était d'évaluer les services d'établissement offerts dans 29 communautés rurales de l'Ouest canadien. La formation linguistique était offerte dans les 29 communautés et représente le seul service qui est offert dans toutes les communautés. La formation linguistique est un service de base financé par CIC pour tous ceux qui y sont admissibles ; toutefois, les cours de langues offerts dans la plupart des communautés sont très rudimentaires. Étant donné que l'acquisition de la langue est une composante essentielle permettant de se trouver un emploi significatif et de réussir son processus d'établissement, il est nécessaire qu'une plus grande gamme de cours de langues soit offerte, particulièrement en ce qui concerne une formation linguistique plus avancée et plus adaptée à l'emploi.

Après la formation linguistique, les services les plus souvent offerts étaient les services de soutien dans la recherche d'emploi (service offert dans 27 des 29 communautés), les services visant à faciliter l'inclusion sociale et l'intégration (26/29) et les services d'aide dans la vie quotidienne (26/29). Les FS reçoivent un financement de base de la part de CIC pour offrir des services de soutien à la recherche d'emploi et d'aide dans la vie quotidienne. Les services offerts par le moins de communautés sont les services d'investissement (14 communautés sur 29 offrent ce service), les services de soutien financier (16/29), les services de loisirs (16/29) et les services pour les personnes âgées (16/29). Tous les autres services que nous avons examinés dans cette recherche sont offerts dans la majorité des communautés (soit dans17 à 23 des 29 communautés).

Les participants de 25 des 29 communautés ont affirmé qu'ils considèrent que les services devraient être étendus afin de répondre à la demande actuelle et future. L'élargissement souhaité des services pourrait prendre plusieurs formes, dont l'élargissement des services actuels, l'élargissement de la définition de « personne éligible » pour ces services et l'agrandissement des lieux où sont offerts ces services. Les services présentement offerts qui ont été identifiés comme devant être élargis afin de répondre à la demande sont : la formation lin-

TABLEAU 1 : LES COMMUNAUTÉS ÉCHANTILLONNÉES PAR PROVINCE, NOMBRE DE SONDAGES COMPLÉTÉS ET DE COMMENTAIRES REÇUS

Nom de la communauté	Sondages complétés (#)	Commentaires reçus (#)
COLOMBIE-BRITANNIQUE — 10 COMMUNAUTÉS		
Nanaimo	3	1
Langley	6	2
Kamloops	3	1
Cranbrook, Kimberley	4	2
Terrace, Kitimat, Smithers	6	5
Squamish, Whistler	6	5
Powell River, Sechelt, Gibsons	5	1
Nelson, Trail, Grand Forks	3	0
Port Alberni	2	0
Prince Rupert	5	0
TOTAL COLOMBIE-BRITANNIQUE	**43**	**17**
ALBERTA — 8 COMMUNAUTÉS		
Red Deer	4	3
Lethbridge	4	4
Wood Buffalo	5	3
Medicine Hat	3	2
Grande Prairie	5	3
Lloydminster	3	3
Fort Saskatchewan	6	3
Brooks	7	2
TOTAL ALBERTA	**37**	**23**
SASKATCHEWAN — 5 COMMUNAUTÉS		
Centre Nord de la SK	5	2
Sud-Ouest de la SK	12	1
Sud-Est de la SK	13	2
Nord-Ouest de la SK	9	2
Nord-Est de la SK	7	3
Régions multiples	2	1
TOTAL SASKATCHEWAN	**48**	**11**
MANITOBA — 6 COMMUNAUTÉS		
Brandon	4	6
Thompson	2	6
Dauphin	3	5
Neepawa	4	5
Virden	4	5
Arborg-Ashern	2	2
TOTAL MANITOBA	19	29
TOTAL POUR LES RÉGIONS DE L'OUEST	147	80

guistique (qui devraient être plus avancée et adaptée à l'emploi), l'aide à la reconnaissance des titres de compétences étrangers, les services de transports communautaires, les services de garde des enfants lors de la prestation de services (par exemple, lors des cours d'anglais).

Plusieurs participants dans les quatre provinces de l'Ouest sont fortement de l'avis que la définition des personnes admissibles pour les services doit être élargie afin d'inclure les nouveaux arrivants qui ne sont pas actuellement admissibles aux services financés par CIC, dont les citoyens canadiens naturalisés, les demandeurs d'asile, les travailleurs étrangers temporaires et les étudiants étrangers. Les besoins des nouveaux arrivants qui ne sont présentement pas admissibles aux services financés par CIC sont très similaires à ceux qui sont admissibles à ces services (par exemple, la formation linguistique, l'aide dans la recherche d'un emploi et d'un logement, des services d'information et d'orientation, et du soutien à l'inclusion sociale/intégration). Beaucoup de FS ont signalé ressentir de la frustration quand, dans certains cas, ils n'ont pas pu offrir des services aux nouveaux arrivants puisqu'ils étaient inadmissibles à ces services. Il serait nécessaire d'avoir plus de financement de la part de CIC, des gouvernements provinciaux et des ONG afin d'étendre notre soutien aux nouveaux arrivants qui ne sont pas admissibles en ce moment aux services financés par CIC.

De plus, les services doivent également être étendus géographiquement. Certains services ne sont pas offerts dans des régions géographiques spécifiques, ce qui désavantage certains nouveaux arrivants lorsqu'ils doivent parcourir de longues distances pour accéder à des services particuliers. Par exemple, il n'y a pas d'évaluateur de langue local à Thompson, MB ; par conséquent, l'évaluation linguistique ne peut être menée qu'une seule fois par an lorsqu'une agence de Winnipeg se déplace jusqu'à Thompson pour y faire ses évaluations. Les nouveaux arrivants doivent se soumettre à une évaluation linguistique pour pouvoir suivre une formation linguistique, ce qui signifie que les nouveaux arrivants de Thompson sont désavantagés. Les collectivités situées dans les endroits éloignés sont systématiquement confrontées à des défis supplémentaires dans la prestation de services d'établissement, ce qui a une incidence directe sur la facilité de s'établir des nouveaux arrivants. Nos recherches nous indiquent que les futures politiques fédérales et provinciales en matière de services d'établissement doivent prendre en considération les contraintes auxquelles sont confrontées les communautés éloignées et doivent faciliter une plus grande flexibilité et un meilleur soutien lors de la prestation de services d'établissement en milieu rural.

CONCLUSION

En conclusion, cette étude a inventorié les services d'établissement offerts aux nouveaux arrivants et a identifié les domaines qui nécessiteraient une éventuelle expansion pour ce qui en est des services d'établissement dans les communautés rurales de l'Ouest canadien de notre échantillon. Les communautés rurales connaissent à la fois une augmentation du nombre et de la diversité des origines des nouveaux arrivants. Les nouveaux arrivants jouent un rôle essentiel dans la vitalité économique des collectivités rurales de l'Ouest canadien ; cependant, les conditions auxquelles les nouveaux arrivants font face à leur arrivée ont une incidence sur leur décision de rester dans ces communautés (Pandy et Townsend, 2011). Les FS dans les régions rurales de l'Ouest canadien s'efforcent d'aider les nouveaux arrivants à s'installer avec succès dans leurs communautés ; toutefois, les FS croient qu'il serait nécessaire d'étendre les services aux nouveaux arrivants à toutes les catégories d'immigrants, et ne pas uniquement desservir ceux qui sont admissibles aux services financés par CIC. Les services d'établissement existants doivent être élargis au sein des communautés afin de répondre aux demandes actuelles et futures et les services doivent également être offerts dans plusieurs endroits à travers les régions géographiques afin d'améliorer l'accès, ce qui nécessitera davantage de financement et de soutien de la part de CIC, des gouvernements provinciaux et des ONG. Enfin, l'aide aux nouveaux arrivants ne doit pas s'arrêter à l'étape de l'établissement, mais doit inclure leur intégration dans la communauté. L'établissement est une étape cruciale pour l'ajustement économique des nouveaux arrivants au Canada, mais l'intégration est nécessaire afin que les nouveaux arrivants puissent se sentir comme s'ils sont des membres de leur communauté et pour qu'ils se sentent chez eux au Canada. Si nous ne répondons pas adéquatement aux besoins en matière d'établissement des nouveaux arrivants, cela peut avoir une incidence négative sur l'adaptation des nouveaux arrivants et le bien-être à long terme de la communauté ; de plus, cet effet peut être encore plus prononcé dans les communautés rurales où la population des nouveaux arrivants est proportionnellement plus grande que dans les centres urbains (Ashton, Pettigrew, et Galatsanou, 2015). Les recherches futures pourraient explorer les perceptions des nouveaux arrivants par rapport à la disponibilité et à l'accès aux services d'établissement, la facilité de l'établissement et de l'accès à un emploi dans les communautés rurales de l'Ouest canadien et pourraient examiner les intentions de se rétablir dans de nouvelles villes des nouveaux arrivants.

RÉFÉRENCES

ASHTON, WILLIAM, RACHAEL NOELLE PETTIGREW ET ELENI GALATSANOU. 2015. «Immigration Settlement Services and Gaps in Citizenship and Immigration Canada's Western Region». Rural Development Institute ; Brandon University. Retrieved from www.brandonu.ca/rdi/files/2015/02/Western-Canada-report.May-2015.pdf

CITIZENSHIP AND IMMIGRATION CANADA. «Facts and Figures—Immigration Overview : Permanent Residents». Government of Canada. Last modified April 23, 2015, www.cic.gc.ca/english/resources/statistics/facts2013/index.asp.

DERWING, TRACY M. ET HARVEY KRAHN. 2008. «Attracting and Retaining Immigrants Outside the Metropolis : Is the Pie Too Small for Everyone to Have a Piece? The Case of Edmonton, Alberta». Journal of International Migration and Integration (9) : 185–202. doi : 10.1007/s12134-008-0050-3.

FRIDERES, JAMES S. 2006. «Cities and Immigrant Integration : The Future of Second- and Third-tier Centres». Our Diverse Cities 2 : 3–8. Document trouvé au http://canada.metropolis.net/publications/diversity/our_diverse_cities_vol2_en.pdf#page=5.

KRAHN, HARVEY, TRACEY M. DERWING ET BAHA ABU-LABAN. 2005. «The Retention of Newcomers in Second- and Third-tier Canadian Cities1». The International Migration Review 39 (4) : 872–894. doi : 10.1111/j.1747-7379.2005.tb00292.x

MOSS, ALISON, JILL BUCKLASCHUK ET ROBERT C. ANNIS. 2010. «Small Places, Big Changes : Temporary Migration, Immigration and Family Reunification». Canadian Issues : 33 –36. Retrieved from http://s3.amazonaws.com/migrants_heroku_production/datas/280/cdn_issues_CITC_mar10_e_original.pdf?1316737290.

NEWBOLD, K. BRUCE. 2011. «Migration Up and Down Canada's Urban Hierarchy». Canadian Journal of Urban Research 20 (1) : 131–149. ISSN : 11 883 774.

PANDEY, MANISH ET JAMES TOWNSEND. 2011. «Quantifying the Effects of the Provincial Nominee Programs.» Canadian Public Policy/Analyse De Politiques 37 (4). University of Toronto Press : 495–512. www.jstor.org/stable/23074918.

RICHMOND, TED ET JOHN SHIELDS. 2005. «NGO-Government Relations and Immigrant Services : Contradictions and Challenges». Journal of International Migration and Integration 6 (3–4) : 513–526. ISSN : 1488-3473.